

réunion au sommet qui se tiendra à Rio de Janeiro. En conséquence, le président du Groupe de travail III a préparé un aperçu de la question (L.10), et le Groupe de travail a décidé ce qui suit :

- Demander au Secrétaire général de la CNUED de préparer et tenir à jour une compilation des propositions d'ordre institutionnel faites à PrepCom III, ainsi que de celles faites aux Groupes de travail I et II ainsi qu'à la plénière, et aussi des observations pertinentes contenues dans les rapports nationaux qui proviennent des conférences préparatoires régionales centrés sur les moyens d'action possibles.

Dans l'intervalle, il se pourrait que les délégations veuillent discuter de domaines de convergence avant la prochaine réunion préparatoire, puisqu'on s'attend à ce que le président consacre le plus clair de son temps à la Charte de la Terre. De même, il y aurait lieu de se rappeler que la discussion relative aux institutions doit nécessairement se faire à un haut niveau, en particulier si les pays concluent qu'il est nécessaire de créer de nouvelles institutions pour assurer le suivi de la Conférence de 1992.